



Non paiement de l'allocation de retour à l'emploi.

Par **zyba_old**, le **04/07/2007** à **09:18**

Bonjour,
Je viens de terminer une formation professionnelle par le biais de l'AFPA. Pendant cette formation, j'étais payé par le CTAC de bordeaux car je suis ancien militaire. Cette formation dure 1an et demi, et là le CTAC ne m'a pas payé le mois de mai. Je les ai appelé le 21/06 pour demander ce qu'il y avait, une secrétaire m'a répondu qu'ils n'avaient pas reçu la fiche de présence en stage envoyée par l'AFPA. Je leur ai donc faxé personnellement, et rappelé pour confirmer que la fiche était bien arrivée. A ce moment là, la secrétaire m'a affirmé que je serais bien payé 8 jours après, car ils effectuent les paiements le mercredi. La semaine suivante, je n'ai pas réussi à les avoir au téléphone. J'ai réussi à joindre le CTAC le 3/07. Je leur ai signalé que je n'étais toujours pas payé. la secrétaire que j'ai cette fois là me rétorque qu'elle n'a pas reçu la fiche de présence en stage. Là je répond que je l'ai faxé personnellement. Elle prend mes coordonnées et me rappelle 5 minutes plus tard, pour m'annoncer que je n'ai pas effectué de changement d'adresse, du coup toutes les lettres qu'ils m'ont envoyés leurs sont revenues. Primo : l'adresse à laquelle ils envoyaient le courrier est celle de ma mère, mais la Poste ne l'a pas distribué. Deuxio : Le dernier courrier que j'ai reçu date du mois de juillet 2006, depuis j'ai eu des contacts téléphonique avec le CTAC mais personne ne m'a jamais parlé de ce problème. La secrétaire me fait donc un sermon pour m'annoncer que le paiement n'a pas été effectué à cause de ça. Lorsque je donne ma nouvelle adresse à cette charmante dame, elle s'aperçoit que je ne réside plus dans le même département, et me dit que tant que je ne suis pas inscrit comme demandeur d'emploi dans ce département elle ne me paiera pas, alors que pendant ma formation professionnelle je n'étais pas inscrit en tant que tel, et l'organisme de formation, AFPA, envoyait directement LA fiche de présence à l'organisme payeur, CTAC. Du coup je ne suis en aucun cas obligé d'être inscrit à l'ASSEDIC. Cependant, cette secrétaire me donne un ultimatum, elle débloque ma paye mais si je n'envoie pas le nouveau dossier d'inscription, elle lance une procédure de trop perçu. A

l'heure d'aujourd'hui, j'ai prés de 300€ de découvert, 100€ d'agios, je ne peux pas payer mon loyer ni mes dettes .rnJe voudrais savoir comment faire, je vais avoir tout un tas de problème suite à cette situation et je ne veux pas payer alors que je ne suis pas responsable.rnMerci